L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

Un s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES - 323

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GUSTAVE FITZNER vs FRANK A. NOULLET

No 72,878 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile District, Paroisse d'Orléans, Division D, ledit ordre signé le 1er août 1904, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encherе publique, à mon bureau, 303 rue Baronne MERCREDI, le 24 août à 11 heures a. m. un lot d'outils de charpentier et meubles d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux. 13 août—13 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession et Vente en Partage. A l'Encan, JEUDI, le 25 août. Centralement située.

MAGNIFIQUE RÉSIDENCE,

A proximité du "Union Depot," à quelques pas de la rue du Canal, et vis-à-vis de la synagogue. Maisons simples et doubles sur le Bayou St-Jean. Jolis sites pour manufactures, faisant face au Canal du Nouveau Bassin.

Dans l'affaire de la succession de Jules Arnaud Blanc

No 73,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

SOUS et en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, rendu le 18ème jour de juillet 1904 et signé le 22ème jour de juillet 1904, par l'Hon. juge St Paul, de la Division C agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, alors absent, et ordonnant que certaines propriétés foncières soient vendues par J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'encherе publique JEUDI le 25 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les ci-après

RESIDENCE, 847 RUE CARONDELET.

1° Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies et dépendances y appartenant situés dans le premier district de cette ville, désignés par les Nos 10 et 11, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St Joseph, Baronne et Julie, d'après le plan dressé par B. Delafield ingénieur civile, en mars 1832, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, ledits lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Caronde et sur soixante cinquante pieds de profondeur courant dans le fond à une allée vingt six pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue St Joseph, en commun avec ceux lots et d'autres.

Les améliorations sont connues comme 847 rue Carondelet et consistent d'une grande résidence en briques à trois étages, contenant vastes vestibule, grande salons salle à manger, cuisine, 10 ou plus chambres à coucher, chambres à bain, chambres pour domestiques, etc.

MAISON SIMPLE, 1318 RUE MOSS.

2° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le deuxième district de cette ville, et désignés par les lettres B et C sur un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville, daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente des dits lots passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 31 mai 1876.

Lesdits lots sont contigus l'un à autre et mesurant comme suit, à savoir: Le lot B mesurant quarante-deux pieds 7 pouces 6 lignes (42 7 6) de face au Bayou St Jean ou Chemin Coquille du Lac, dont cent soixante quatorze pieds neuf pouces et sept lignes (174 9 7) sur la ligne nord-ouest à côté du lot A, dudit devis, sur une profondeur de cent quatre vingt dix neuf pieds dix pouces et sept lignes (199 10 7) sur la ligne Sud Est le divisant de la propriété de la veuve Roux ou Cenier et cent cinquante pieds une pouces et deux lignes (150 11 2) sur la ligne du fond le divisant du lot C ci après décrit et le lot C mesurant quarante neuf pieds 1 pouce (49 1) de face à la rue Florida ou un total de deux cent huit pieds dix pouces et cinq lignes (208 10 5) sur la ligne la plus près des rues Esplanade et Mauropas cent cinquante pieds onze pouces cinq lignes (150 11 5) sur le côté ouest le divisant du lot B soixante pieds 6 pouces sur la ligne le divisant de la propriété de ladite veuve Roux ou Cenier et quatre vingt trois pieds quatre pouces et six lignes (83 4 6) sur la ligne Nord Ouest le divisant du lot A et No 1 sur le devis.

Les améliorations sont connues comme 1318 rue Moss et consistant en une maison simple contenant 4 chambres, 2 cabinets et chambre à bain.

MAISONS DOUBLES, 1000-02 RUE MOSS ET 3341-43 RUE ST-PHILIPPE.

3° Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies et dépendances y appartenant situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Port, St Jean, Hagan autrefois Première, et St Philippe, désignés par les lettres et les numéros A2 et B2 sur un devis dressé par Louis H. Pilié député voyer de ville daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente des dits lots passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 31 mai 1876, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant d'après ledit plan à savoir: Le lot A2 formant l'encoignure des rues Port et St Philippe trente huit pieds six pouces (38 6) de face à la rue Port sur une profondeur de soixante sept pieds (68') à la rue St Philippe et soixante sept pieds neuf pouces et quatre lignes (66' 9' 4") sur la ligne la plus près de la rue St Jean et cinquante trois pieds dix pouces et une ligne (53 10' 1") de largeur sur la ligne du fond, le séparant du lot B2. Et le lot B2 mesurant soixante pieds de face (60) à la rue St Philippe, cinquante-trois pieds dix pouces et une ligne (53 10 1) de profondeur sur la ligne le séparant du lot A2, soixante six pieds un pouce et cinq lignes (66 1' 5") sur une profondeur sur la ligne du côté opposé, et soixante et un pieds quatre pouces et quatre lignes (61' 4' 4") de largeur dans le fond.

Les améliorations sont connues comme les Nos 1000-02, rue Moss, à l'angle de la rue St Philippe et consistant d'une maison double avec 2 ou 3 chambres de chaque côté, 3341-43 rue St Philippe, immédiatement dans le fond du ci-dessus consistant d'une maison double avec 2 ou 3 chambres de chaque côté.

CHANTIER DE BOIS, 1229 RUE JULIE.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent droits voies et privilèges là-dessus y appartenant, situé dans le premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Bassin, (autrefois St Jean) Girod et Franklin (autrefois St Pierre), et désigné par le numéro 139 sur un plan dressé par Barthélémy Delafield en mars 1832, et ensuite déposé en l'étude de Félix Grima, et plus tard en l'étude de E. Bonny, notaire, lequel dit lot mesurant, en mesure américaine, d'après un devis dressé par Louis H. Pilié, député voyer de ville daté le 11 février 1876, et annexé à un acte de vente du 31 mai 1876, pardevant Amédée Ducatel notaire, vingt-six pieds (26') de face à la rue Julie entre la rue Bassin (autrefois rue St Jean) et Franklin (autrefois St Pierre) par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, connue comme 1229 rue Julie, et occupé comme un chantier de bois, une bâtisse à un étage comme bureau.

MAISON EN BRIQUES A DEUX ETAGES, 1233 rue JULIE —coin de la rue Franklin.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par le débarcadère de la rue Julie et les rues Franklin, Bassin et Girod, formant le coin débarcadère Julie et de la rue Franklin et mesurant en mesure américaine vingt six pieds de face au débarcadère de la rue Julie sur une profondeur et façade à la rue Franklin de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, d'après le plan de Louis H. Pilié, voyer de ville daté le 4 décembre 1914, déposé en l'étude d'Esteban Bonny, notaire en cette ville.

Les améliorations sont connues comme 1233 rue Julie, à l'encoignure de la rue Franklin et consistant en une bâtisse en briques à deux étages contenant de 6 à 10 chambres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un, deux ans, portant intérêts au taux de 6 pour cent par an de leur date et garantis par lien de vendeur et hypothèque, contenant les stipulations usuelles telles que assurances et non aliénations. Les acquéreurs devant assumer et promettre de payer les taxes d'Etat de 1904, et payer pour les actes de ventes pardevant Ernest N. Butler, notaire. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau 303 rue Baronne, coin Gravier.

Lapeyre Monros et Breazeale, James McConnell Jr., avocats.

24—juil 24 31—août 7 14 21 25

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Superbement Bien située et Excellente Résidence à Deux Etages avec de Splendides Terrains, No 1524 Rue Euterpe, à quelques pas de l'avenue St Charles.

Succession de Bertha Simmons.

No 50,389, Cour Civile de District —Division D

PAR STOUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 25 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de ce ressort, signé le 13 juillet 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Polymnie, Euterpe, Prytanée et l'avenue St Charles, composé de la moitié du lot désigné par le No Cinq et de tout le lot contigu No Six. Laquelle portion de terre mesurant en mesure française 90 pieds de face à la rue Euterpe sur cent vingt pieds de profondeur, ou en mesure américaine 94 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Euterpe sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur un plan de J. Hémécourt député voyer daté le 2 mai 1876.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement, devant être garanti par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue et par toutes les clauses usuelles de sécurité, d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance et l'acquéreur devant assumer en plus et au dessus du montant de l'adjudication les taxes de 1904 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant.

L'acte de vente par devant Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Solomon Wolf, avocat.

24—juil—24 31—août 7 14 21 25

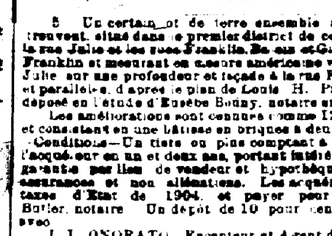

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

La jolie résidence en bois à deux étages et joli cottage en bois

A l'intersection des rues Prieur et Bertrand.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 8 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encherе publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans daté le 4 août 1904, dans la succession de Mme Florence Bradley Hunter, No 73,272 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

La jolie résidence en bois à deux étages à l'angle des rues Prieur et Bertrand contenant 7 chambres, etc. Le lot de terre est situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet en triangle borné par les rues Bertrand, Prieur et Perdido, ayant 100 pieds sur chacune des rues Bertrand et Prieur, commençant à leur intersection, et environ 54 pieds de large à la base du triangle vers la rue Perdido.

La moitié non divise de l'intérêt dans la propriété ci-dessus sera vendue pour le compte de la susdite succession.

La moitié non divise de l'intérêt dans la propriété ci-dessus sera vendue pour le compte du co-propriétaire qui notoriété se joint et consent à la vente, ledit constituant la propriété entière, comme elle est décrite ci-dessus laquelle sera vendue en bloc et comme une chose entière.

Dans un bon voisinage près des lignes de cars et autres agréments, fera une bonne résidence ou un bon placement.

—AUSSI—

Au même moment et aussitôt après que la propriété ci-dessus décrite sera vendue, il sera vendu à l'encherе publique

La jolie bâtisse double en bois à un étage, Nos 512 rue Bertrand et 506 rue Prieur contenant six chambres, etc., dans le fond de la propriété ci-dessus décrite. Le lot de terre mesurant 170 pieds de l'intersection des rues Prieur et Bertrand ayant une façade sur la rue Prieur de 36 pieds 6 pouces 6 lignes et une façade sur la rue Bertrand de 37 pieds 6 pouces 7 lignes contre et à travers de l'îlet de la rue Prieur à la rue Bertrand. Une jolie petite résidence en plaisance.

Conditions—Comptant. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis en commençant la vente. Les actes de vente passés aux frais des acquéreurs.

H. R. Forman, avocat.

7 août—7 14 21 28—sept 4 8

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOSEPH DAVIS

No 72,542 Cour Civile de District Division D.

LOT 44 X 85 PIEDS.

1306 rue Lafayette.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—Le 30 août 1904—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, l'Hon. W. B. Sommerville, juge daté et signé le 8 juillet 1904, et à moi adressé, j'offrirai en vente à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Une certaine portion de terre, ensemble avec tous les droits voies, améliorations et dépendances qui s'y trouvent y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Howard, Périllat et Freret, désignée par le No 3, sur un plan déposé en l'étude de A. Mayreau, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 17' 9" de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 120' sur la ligne de côté la plus près de la rue Howard et 118' de profondeur sur la ligne opposée la plus près de la rue Freret, mesure américaine.

Conditions—Comptant. L'acte de vente, par devant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication et devant assumer les taxes de 1904.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Robt J. Maloney, M. E. Neuhauser, avocats.

13 juil—12 17 24 31—août 7 14 16

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

DEUX LOTS POUR BATIR

Encoignure des rues Robertson et Deuxième.

Jeudi, le 1er septembre 1904

Succession de Wm Naber et de sa femme, Margarete Naber

No 73,899—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, et à la requête du procédural de vendre à l'encherе publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux ou trois lots ou portions de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 368, borné par les rues Sud Robertson, Première, Deuxième et Magnolia. Lesdits lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A et B, sur un certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 26 juillet 1904, et d'après cela mesure comme suit, à savoir:

Le lot A mesurant trente (30) pieds de face à la rue Deuxième sur quatre vingt quatorze (94) pieds dix (10) pouces et sept (7) lignes de profondeur entre lignes parallèles, et le lot B mesurant trente et un (31) pieds sept (7) pouces et cinq (5) lignes à la rue Sud Robertson sur quatre vingt dix (90) pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Sud Robertson et Deuxième.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou deux ans, représenté par des billets de banque garantis avec tous les liens et privilèges et toutes les clauses usuelles de sécurité sur la propriété vendue, portant 8 pour cent (8 0/0) par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et les acquéreurs devant payer les taxes pour année 1904 en sus et au dessus du prix de l'adjudication, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent (10 0/0) au moment de l'adjudication sûre de bien la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton, notaire aux frais des acquéreurs.

L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire. Bâtisse Tulane et Newcomb, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

Zengel, Nutson & Thomas, avocats.

23 juil—23 24 31—août 7 14 21 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de August Zenner

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 72,943—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est qu'on peut en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Matthew H. Asbury, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. C. Henriques, avocat. 12 août—12 16 21

Succession de Mme Catherine Lutz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,298—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est qu'on peut en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Lutz, Sr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Maloney, M. E. Neuhauser, avocats. 4 août—4 8 13

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente propriété commerciale,

Bâtisse en briques à quatre étages,

No 300 rue Magnolia,

Dans le centre des affaires en gros. A une jetée de pierre de la rue du Canal et du "Board of Trade".

Magnifiques Lots à Bâtir

Près de l'avenue St-Charles,

Dans l'îlet des rues Robert, Soniat, Dryades et St-Denis.

Dans l'îlet des rues Baronne, Dryades, Robert et Soniat.

COTTAGE SIMPLE

No 2024 rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Adèle et Joséphine,

—ET—

LOTS

Dans l'îlet des rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve Mississipi

SUCCESSION DE FRANCIS J. QUINLAN.

No 73,467—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 1er septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encherе publique, en vertu d'un ordre de la Cour signé le 27 juillet 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans ladite succession et numérotée les propriétés ci-après décrites, à savoir:—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 141, borné par la rue Magazine, Tchoupitoulas, Gravier et Poydras, désigné par le No 1 sur un devis annexé à un acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, le 12 mai 1892, et d'après lequel devis ledit lot est connu à l'encoignure des rues Magazine et Gravier mesurant vingt quatre pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Magazine vingt six pieds trois pouces et quatre lignes dans la largeur dans le fond, faisant face à l'allée connue comme Bank Arcade sur une profondeur de cinquante neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Gravier et cinquante neuf pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé contigu au lot No 2.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à quatre étages le rez de chaussée servant comme un bureau et la balance des étages servant comme chambres d'emmagasinage, la bâtisse est en parfaite condition, et le tout jusqu'au 30 septembre 1905.

2° Une portion de terre ensemble avec toutes les dépendances y appartenant située dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robert Soniat, Dryades et St Denis, et mesurant cent quatre vingt deux pieds neuf pouces de face à la rue Robert, trois cent deux pieds neuf pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt pieds faisant face à la rue St Denis, et une première profondeur sur la ligne du côté opposé de soixante pieds où ladite portion de terre s'élargit de cent vingt pieds sur une ligne parallèle avec la rue Robert et courant jusqu'à la rue Dryades de la une deuxième profondeur faisant face à la rue Dryades de soixante pieds jusqu'à la ligne du fond.

3° Quatre lots de terre avec toutes les dépendances ci-dessus y appartenant situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Baronne, Soniat et Robert, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun vingt six pieds six pouces de face à la rue Soniat par une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Soniat et Dryades.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Levée, Joséphine, Water et Adèle, désigné par la lettre G de l'îlet No 1 lequel lot mesurant soixante trois pieds onze pouces de face à la rue Levée, formant l'encoignure des rues Levée et Joséphine sur une profondeur et façade à la rue Joseph ne de quarante trois pieds, ainsi formant l'encoignure des rues Water et Joséphine et ayant une profondeur et façade de soixante trois pieds onze pouces à la rue Water.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises connu comme le No 2024 rue Tchoupitoulas, contenant cinq chambres, citerne, hangar, etc., la maison est en très bon état.

5° Un certain lot de terre situé dans le sixième district de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 1, compris entre les rues Upperline, Mary, Levée et le fleuve Mississipi, composé des plus grandes parties des lots désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17. Le tout desdits lots mesurant ensemble cent soixante et onze pieds trois pouces de face à la rue Upperline, cent cinquante pieds de largeur dans le fond, cent quarante sept pieds de profondeur sur la ligne du lot No 12, et cent quatre vingt quinze pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 13. La portion de terre en ceci transportée est composée du tout desdits lots, les 13, 14, 15, 16 et 17, moins la portion de face desdits lots faisant face à la rue Upperline, vendu par A. Heaton à Joseph Caupers, le 21 juin 1855 par acte passé pardevant C. C. Porter, notaire, dûment enregistré dans le livre No 3, folio 658 des Transfert de Carrollton. Laquelle réserve mentionnée dans ledit titre audit Campen fut réservée pour le bénéfice des parties du fond desdits lots comme une entrée sur la rue Upperline et appartenant au propriétaire de la portion de terre comme il paraît sur le croquis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 17 février 1888.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, en un crédit de un ou deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, ainsi pour ces honoraires d'avocat en cas de procès la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété vendue dues et exigibles dans l'année 1904, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant John Marshall Quinlan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Clegg & Quintero, Charles T. Soniat, avocats pour les pétitionnaires.

28 juil—28 31—août 7 14 21 28—sept 1

E. A. ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

608 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

VACHERIE. VACHERIE.

Propriété de A. Rosan, comme suit:

20 vaches, taures, génisses, taureaux, chevaux, harnais, charrettes, 1 abreuvoir, bidons à lait et tout ce qui sert dans une laiterie et ustensiles divers.

Conditions—Comptant et pas de vente.

MARDI, 16 août 1904, à 11 heures a. m., à l'encoignure des rues Sernatine et Rocher près de la porte de Gentilly aux Fair Grounds.

L'acquéreur achetant la plus grande partie du stock sera la bienvenue.

7 août—7 13 14 16 E. S. COBB, Encanteur.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

2305-2307 Rue St-Claude

Succession de Mme Elisa Vess, veuve de T. A. Boulet.

No 73,969 Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 144 rue Carondelet—

MARDI, 13 SEPTEMBRE 1904,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encherе publique, en vertu d'un ordre daté le 8 août 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour Division C agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bons Enfants, Mandeville, Espagne et Marais (autrefois Moreau), désigné comme lot No 9 sur un plan fait par L. Burgi, voyer de ville, le 16 juin 1848 et déposé pour référence en l'étude de J. Lauvellier, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 40 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue St Claude sur 90 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant J. Lantenschlager, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 août—13 14 21 28—sept 4 11 18

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double,

1323-25 rue Union, près Villeré.

Succession de Gustave Kunost.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 8 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, Division C agissant pour l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B daté le 5 août 1904, pour le compte de la succession de Gustave Kunost, il sera vendu à l'encherе publique—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Touro, Urquhart, Villeré et Bourbon. Ledit lot B mesurant d'après cela 30 pieds de face à la rue Touro à même largeur dans le fond par une profondeur de 85 pieds, entre lignes parallèles. Le lot B est contigu au lot A, il est une partie du lot autrefois connu comme lot No 2.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant mesurer les taxes de l'exercice en 1904, au dessus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour la vente. Les actes de vente pardevant W. F. Kramer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 août—9 10 17 24 31—août 7 9

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le produit: magasin et résidence en bois à deux étages couvert en ardoises

Nos 13 et 1302 rue TOURO, angle de la rue Urquhart

Et le morceau de terre pour bâtir contigu.

A LANCER

Succession de Patrick Ryan.

No 67,500—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Leon G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Carondelet—MARDI, le 9 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encherе publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 17 mai et 20 juin 1904, et signé en Cour ouverte le 23 mai et 20 juin 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites à savoir:—

1° Le désirable magasin et résidence en bois à deux étages Nos 1300 et 1302 rue Touro à l'encoignure de la rue Urquhart, contenant grand magasin et entrepôts, galeries et sept chambres, hangar, citernes, etc., dans la cour, plus complètement décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Touro, Urquhart, Villeré et Bourbon, connu comme lot A d'après un arpentage fait par C. Mile Williams, député voyer de ville le 21 mars 1904, lequel dit lot A mesurant 34 pieds de face à la rue Touro sur une profondeur et façade de 85 pieds à la rue Urquhart.

2° Le même lot de terre à bâtir contigu décrit comme un certain lot de terre désigné par le No 2 sur un plan d'arpentage susdit, le troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Touro, Urquhart, Villeré et Bourbon. Ledit lot B mesurant d'après cela 30 pieds de face à la rue Touro à même largeur dans le fond par une profondeur de 85 pieds, entre lignes parallèles. Le lot B est contigu au lot A, il est une partie du lot autrefois connu comme lot No 2.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant mesurer les taxes de l'exercice en 1904, au dessus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour la vente. Les actes de vente pardevant W. F. Kramer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 août—9 10 17 24 31—août 7 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Isabel A. Bell vs Moritz Seeliger—No 18,201.

Isabel A. Bell vs Moritz Seeliger—No 18,202

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—En vertu des deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'encherе publique, le LUNDI 15 août 1904, à 11 heures a. m., sur les lieux No 846 avenue Howard à l'enseigne de la rue Baronne, dans le premier district de cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir—Le contenu de la pharmacie à l'encoignure de l'avenue Howard et de la rue Baronne, consistant en une grande quantité de drogues, étagères, comptoirs, vitrines, parfumerie, peintures, brosses, un National Cash Register, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. Henry Renshaw, avocat pour la plaignante.

4 août—4 11 15

VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

VACHERIE. VACHERIE.

Propriété de A. Rosan, comme suit:

20 vaches, taures, génisses, taureaux, chevaux, harnais, charrettes, 1 abreuvoir, bidons à lait et tout ce qui sert dans une laiterie et ustensiles divers.

Conditions—Comptant et pas de vente.

MARDI, 16 août 1904, à 11 heures a. m., à l'encoignure des rues Sernatine et Rocher près de la porte de Gentilly aux Fair Grounds.

L'acquéreur achetant la plus grande partie du stock sera la bienvenue.

7 août—7 13 14 16 E. S. COBB, Encanteur.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

2305-2307 Rue St-Claude

Succession de Mme Elisa Vess, veuve de T. A. Boulet.

No 73,969 Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur—Bureau 144 rue Carondelet—

MARDI, 13 SEPTEMBRE 1904,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encherе publique, en vertu d'un ordre daté le 8 août 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour Division C agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bons Enfants, Mandeville, Espagne et Marais (autrefois Moreau), désigné comme lot No 9 sur